

Mai 2014 : les taux de crédits immobiliers toujours et encore plus bas !

Les taux vont-ils continuer à baisser ? C'est la question que tout le monde se posait en début d'année. Alors qu'aucun expert n'osait se prononcer sur les prévisions de taux, CREDIXIA annonçait déjà, au mois de décembre 2013 (cf. communiqué diffusé le 19/12/2013), que les taux devraient rester bas jusqu'à la fin de l'année 2014. CREDIXIA prédisait une stabilisation des taux voir une baisse alors que tous ses confrères annonçaient une hausse ! Analyse qui s'est avérée juste puisque les taux ont enregistré une nouvelle baisse de l'ordre de 0,10 point ce mois-ci.

CREDIXIA annonce que les taux de Crédits Immobiliers n'augmenteront pas en 2014

Une des principales raisons, le taux d'intérêt des marchés financiers (OAT 10 ans), utilisé comme référence pour les taux fixes des prêts immobiliers a diminué et est passé à 1,94% au 05/05/2014 contre 2,0% au 29/04/2014. De son côté, la Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu son taux directeur à son plus bas niveau historique de 0,25%, réaffirmant ainsi son soutien à l'économie. Il n'est pas exclu que la BCE abaisse, au cours du 2^e semestre, son taux à un niveau jamais atteint de 0%.

Par ailleurs, les banques qui ont largement reconstitué leurs marges ces derniers mois et disposent d'importantes liquidités pour financer les projets de leurs clients, devraient en profiter pour baisser leurs grilles de taux afin de capter une nouvelle clientèle. D'autant que la France a évité de justesse la dégradation de sa note et conserve son AA. Dans ces conditions, CREDIXIA négocie pour les clients des crédits à taux fixes à **2,15% sur 10 ans et 2,80% sur 20 ans**.

Quelle économie peut représenter une baisse de taux ?

Un prêt immobilier de 250 000 € sur 20 ans, obtenu à un taux hors assurances de 2,80 % au lieu de 3,80% représente une économie de 30 511 € uniquement sur le coût des intérêts. A cela s'ajoute l'économie réalisable sur le coût de l'assurance du prêt, et les frais de dossier bancaire. Avec une délégation d'assurance souscrite auprès du courtier, le client économise 5 500 euros sur le cout de son assurance emprunteur. Au final, le client gagne 36 011 euros sur le cout total de son crédit avec exonération des frais de dossier à la banque et l'absence d'honoraire de courtage en passant par CREDIXIA*.

Optimiser le cout de son crédit immobilier

Qu'est-ce qui motivent des emprunteurs à faire appel à un courtier en crédit ? En premier lieu, décrocher le meilleur taux ! Il y a toutefois d'autres avantages à confier son dossier à un professionnel de la négociation de financement. Outre l'économie réalisée sur le coût du prêt, on peut attendre d'un courtier qu'il négocie également les frais de dossier, les assurances du prêt, les garanties, et d'autres éléments associés au financement du projet. Au-delà des aspects économiques, son expérience acquise en milieu bancaire permet également aux emprunteurs de bénéficier de conseils pertinents, et de parvenir à un montage financier adapté à leur situation.

Enfin, gagner du temps est l'un des principaux avantages attendus par les emprunteurs. En la matière, il est techniquement impossible de faire plus vite qu'un courtier. En effet, il accède à des circuits auxquels vous n'avez pas accès en tant que particulier.

A propos de CREDIXIA : Créée en 1999, CREDIXIA est une SAS spécialisée dans le courtage en crédits immobiliers, prêts professionnels et assurances. Son rôle d'intermédiaire bancaire lui permet d'obtenir pour ses clients le meilleur taux de crédit immobilier associé aux conditions les plus avantageuses. Indépendant de toutes institutions financières, CREDIXIA n'a aucune obligation de promouvoir un produit. CREDIXIA est membre de l'AFIB, Association française des usagers des banques, et s'engage à en respecter le code éthique. En 15 ans d'expérience, CREDIXIA a su développer une offre de qualité assortie d'avantages attractifs :

0€ de Frais de Courtage sur internet, en agence chez CREDIXIA*
0€ de Frais de Dossier auprès de la banque qui financera le projet*
Le Meilleur accord sous 15 jours ouvrés
Un suivi gratuit et personnalisé avec un conseiller privilégié
Assurance de prêt moins chère et aux mêmes garanties que celles des banques

*Offre réservée pour tout financement d'une résidence principale, secondaire et du premier investissement locatif.